



plainte pour mal-gestion curatelle simple

Par **NAPOLEON**, le **03/10/2012** à **16:07**

suite décès frère handicapé majeur ss curatelle simple exercée par moi-mme, son frère, une plainte pour mal-gestion a été déposée par une seour près Procureur République, cette action a été classée sans suite. Je suis profondément affecté par cette action, car j'ai été le seul de ma grande fratrie a avoir soutenu notre frère handicapé durant plus de 25 ans. Comment poursuivre cette soeur ingrate pour diffamation calomnieuse ,